

CONCOURS D'ENTREE 2019

Création musicale

Table des matières

Écriture-composition.....	2
Programme d'entrée 1^{er} cycle (DNSPM).....	2
Admissibilité	2
Admission.....	2
Programme d'entrée 2^e cycle (Master)	3
Admissibilité	3
Admission.....	3

Écriture-composition

Programme d'entrée 1^{er} cycle (DNSPM)

Le jury se réserve le droit d'interrompre les candidats au cours de l'admission, notamment en cas de dépassement du temps imparti.

ADMISSIBILITE

Les candidats présentent **un dossier** (chargé sur un serveur au moment de l'envoi du dossier d'inscription) comportant :

- I. un curriculum vitæ détaillé (PDF) ;
- II. un ensemble significatif de travaux d'écriture (orchestrations, transcriptions, arrangements) et de composition (dans les styles et/ou de style libre), sous forme de partitions (PDF) et/ou d'enregistrements (AIFF, AAC, MP3, WAV) ;
- III. une lettre de motivation (PDF).

ADMISSION

Les candidats admissibles présentent les épreuves suivantes, sur 2 jours :

- I. **une mise en loge de 4 heures avec piano** (1^{er} jour, 9h-13h) :
 - reconstitution d'une partition à partir d'un fichier audio ;
 - réalisation à 4 voix d'une mélodie de choral (style de référence : J.S. Bach) ;
- II. **une mise en loge de 4 heures avec piano** (1^{er} jour, 14h-18h) :
 - composition d'une pièce brève pour piano, soit à partir d'une grille harmonique donnée (chiffrage anglo-saxon), soit à partir d'incises données ;
- III. **une mise en loge de 2 heures avec piano** (2^e jour, à partir de 9h, par ordre alphabétique) :
 - analyse d'une partition d'orchestre ;
- IV. **un entretien de 30 minutes avec les membres du jury** (2^e jour, en sortant de la mise en loge) :
 - 15 minutes d'exposé de l'analyse préparée en mise en loge ;
 - 15 minutes de discussion sur l'analyse, les mises en loge et le dossier du candidat.

Programme d'entrée 2^e cycle (Master)

Le jury se réserve le droit d'interrompre les candidats au cours de l'admission, notamment en cas de dépassement du temps imparti.

ADMISSIBILITE

Les candidats présentent **un dossier** (chargé sur un serveur au moment de l'envoi du dossier d'inscription) comportant :

- I. un curriculum vitæ détaillé (PDF) ;
- II. un ensemble significatif de travaux d'écriture (orchestrations, transcriptions, arrangements) et de composition (dans les styles et/ou de style libre), sous forme de partitions (PDF) et/ou d'enregistrements (AIFF, AAC, MP3, WAV) ;
- III. une copie du ou des diplômes obtenus (PDF) ;
- IV. une lettre de motivation (PDF) ;
- V. la description d'un projet de recherche pour le 2^e cycle (PDF).

ADMISSION

Les candidats admissibles présentent les épreuves suivantes, sur 2 jours :

- I. **une mise en loge de 10 heures avec piano** (1^{er} jour, 9h-19h) :
 - composition d'une pièce pour piano à partir de consignes données ;
- II. **un entretien de 30 minutes avec les membres du jury** (2^e jour, à partir de 9h, par ordre alphabétique) :
 - 15 minutes de discussion sur la mise en loge ;
 - 15 minutes de discussion sur le projet de recherche et le dossier du candidat.